



La science n'a plus aucun doute: **la consommation d'alcool pendant la grossesse vous ne buvez jamais toute seule**, vous partagez votre verre de vin, de bière ou de liqueur avec votre bébé.

Chère maman-chaque fois que tu bois -l'alcool traverse le placenta et rejoint le fœtus qui, cependant, ne dispose pas des enzymes nécessaires pour le métaboliser .

Pendant la grossesse, vous ne buvez jamais toute seule, vous partagez votre verre de vin, de bière ou de liqueur avec votre bébé.



Par conséquent, il subit -à la longue- les effets nocifs de l'alcool, qui peuvent avoir aussi des conséquences négatives sur sa croissance et sa santé (anomalies du comportement et/ou handicaps physiques et psychiques).

Les dommages pour l'embryon et le fœtus peuvent se produire dans n'importe quelle phase de la grossesse et peuvent également varier selon la période de gestation, la quantité et la fréquence (occasionnelle ou habituelle) de consommation de boissons alcoolisées.

**ATTENTION MAMAN !!!
L'ALCOOL CONTENU DANS LE VIN ET
DANS LA BIÈRE TRAVERSE LE PLACENTA !**

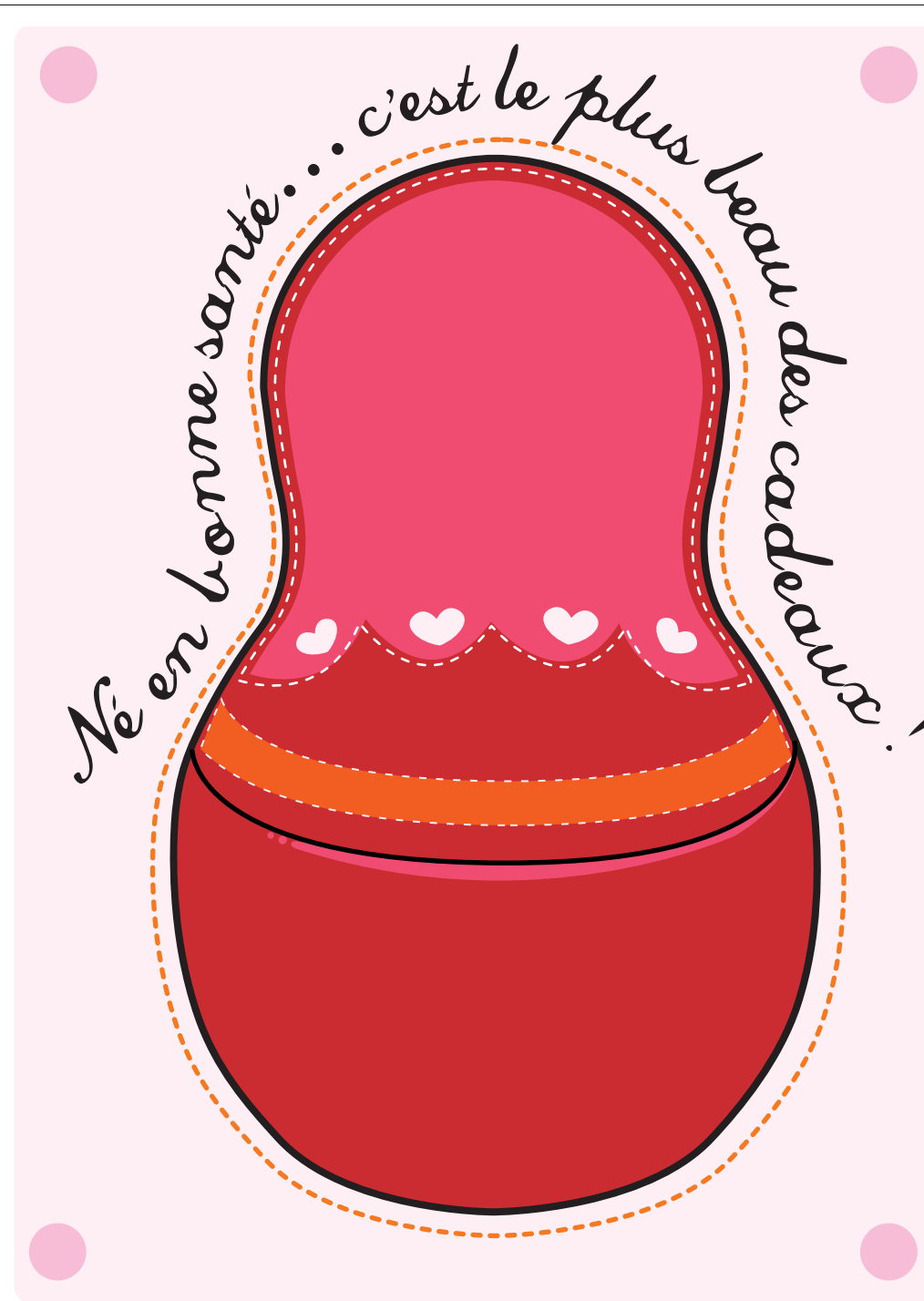


Même les femmes qui allaitent leur bébé ne devraient pas boire de boissons alcoolisées.

Dès qu'on ingère de l'alcool, il est absorbé par l'estomac et par le premier tractus intestinal. Ensuite, il pénètre dans tous les tissus et les fluides du corps, passant ainsi dans le lait maternel. La concentration d'alcool dans le lait est similaire à celle dans le sang.

Le bébé boit donc du « lait alcoolisé », sans que son organisme ait développé les capacités nécessaires pour éliminer l'alcool ingéré.

Il est important de protéger son bébé, puisque même de petites quantités d'alcool peuvent entraîner des troubles ou un retard dans sa croissance.



De nombreuses études italiennes aussi bien qu'étrangères, qui ont été publiées dans des revues internationales prestigieuses, ont démontré que même de petites quantités d'alcool peuvent entraîner des dommages pour les enfants qui vont naître. L'Institut Supérieur de la Santé a déclaré qu'il n'est pas possible d'établir un seuil, pour ce qui concerne la consommation d'alcool, au-dessous duquel il n'existe pas de risques pour la santé.

Bref... les futures mères ne doivent pas boire de boissons alcoolisées!

...ET SI VOULEZ PLANIFIER VOTRE GROSSESSE ?

Chère maman, sachez que l'alcool a des conséquences négatives sur tout le processus de reproduction de la femme, car il augmente l'infertilité et le risque de fausse couche.



ULSS 6 Vicenza

GRUPPO DI PROGETTO
Dip. Materno Pediatrico
Dip. Prevenzione: Servizio Igiene e Sanità Pubblica
U.O.S. Psicologia Ospedaliera
Ambulatorio Protetto di Alcolgia
Ser.T. Vicenza



SEGRETERIA ORGANIZZATIVA meno alcol **PIU' GUSTO**
www.menoalcolpiugusto.it TEL. 0444.757550

CON IL PATROCINIO DI



PATROCINIO
REGIONE DEL VENETO



PROVINCIA DI VICENZA



COMUNE DI VICENZA

La grossesse est un moment privilégié!

Une attention toute particulière pour votre bébé que vous avez longtemps attendu, afin qu'il puisse développer un état de bien-être dès le premier instant.

Si vous fumez, voilà une bonne raison pour arrêter!

... et avec les boissons alcoolisées, comment ça se passe ?

Pour la santé de votre bébé, approfondissons le sujet, ça en vaut la peine!

Voici des informations que vous devez connaître